

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 25 mars 2022,

Nantes éteint ses lumières à l'occasion de la 16^e édition de l'Earth Hour, les 26 et 27 mars



Ce samedi 26 mars à 20h30 se tiendra l'opération mondiale « Earth Hour 2022 », la plus grande mobilisation citoyenne pour la planète : des millions de personnes se donnent rendez-vous dans le monde pour éteindre leurs lumières pendant 1 heure et montrer leur engagement en faveur du climat et des économies d'énergie qu'il est possible de réaliser. La Ville de Nantes et Nantes Métropole s'associent une nouvelle fois à cet engagement planétaire. Des bâtiments emblématiques de Nantes ainsi que de la métropole seront ainsi éteints du samedi 26 mars à la tombée de la nuit au dimanche 27 mars, au lever du jour.

L'Earth Hour, c'est quoi ?

C'est la plus grande mobilisation citoyenne pour la planète organisée par le [WWF](https://www.worldwildfund.org/). À cette occasion, plusieurs millions de personnes éteignent leurs lumières et, de Singapour à Honolulu en passant par Sydney, Londres, Paris ou New York, des milliers de monuments iconiques plongent dans le noir. Cette 16^e édition d'Earth Hour mettra en lumière les gestes citoyens pour la planète. Elle sera aussi l'occasion de se retrouver et, par un geste symbolique, éteindre les monuments des villes ou les lumières chez soi, pour célébrer la nature.

Les bâtiments concernés à Nantes

<ul style="list-style-type: none">• Hôtel de Ville de Nantes,• Théâtre Graslin et façades sur la Place,• Façades de la Place du Bouffay,• Allées Flesselles, La Tremperie et Port-Maillard,• Espaces de jeux et arbre Fonteneau au Square Mercoeur,	<ul style="list-style-type: none">• Ponts Senghor et Tabarly,• Cathédrale,• Flèche de l'église Saint-Nicolas,• Église Saint-Clair,• Porte Saint-Pierre,• Grue jaune « Titan ».
---	---

A noter que la fontaine de la Place Royale restera illuminée aux couleurs de l'Ukraine pour marquer le soutien de la collectivité aux Ukrainiennes et Ukrainiens.

La collectivité engagée dans la démarche d'économie d'énergies

Au-delà de cette action symbolique, Nantes Métropole est consciente de l'urgence écologique et de la responsabilité des collectivités à y apporter des solutions. Reconnue Capitale Verte de l'Europe en 2013, elle a depuis franchi un cap avec le Grand Débat Transition énergétique et les 33 engagements de sa Feuille de route, votée en février 2018 par les élus métropolitains. Parmi ces engagements figurait celui de réduire de 30 % les consommations électriques liées à leur éclairage public.

Alors que l'objectif est déjà atteint, la collectivité continue de renforcer la baisse de ses consommations, en mettant en œuvre plusieurs leviers :

Communiqué de presse

- le remplacement des luminaires à lampes par des luminaires à LEDs ;
- le pilotage à distance de l'éclairage public (installation à Saint-Jean-de-Boiseau en janvier 2022 du 1000^e boîtier, déployé avec la start-up Biyotee) ;
- l'élaboration d'une « trame sombre » pour préserver des espaces à forts enjeux de biodiversité et participer à la préservation de la faune et de la flore sur le territoire.



Pour rappel, à l'occasion du rendez-vous climat-énergie de novembre 2021, Nantes Métropole a reçu le label « Climat-Air-Énergie 5 étoiles » (anciennement Cit'ergie Gold) par la Commission nationale du label qui réunit notamment l'ADEME, Agence de la Transition Écologique.

Enfin, les communes de Nantes Métropole sont engagées dans la mise en œuvre de la coupure partielle de leur éclairage public au cœur de la nuit. Toutes ces mesures ont permis à Nantes Métropole de réduire sa consommation annuelle d'électricité liée à l'éclairage public, **en passant de 50 GWh en 2015 à 36 GWh en 2020, soit une économie financière annuelle de 1M€** (6,4 M€ en 2015 et 5,5 M€ en 2020).